

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille neuf, le 25 JUIN, le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Luc NABET

Date de convocation du Conseil communautaire : 16 juin 2009

Etaient présents :

- **ARCINS** : Claude GANELON
- **ARSAC** : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- **CANTENAC** : Michel PICONTO, Claire FONTAGNERES
- **CUSSAC** : Dominique FEDIEU, Françoise PAPILLON, Jean-Luc NABET
- **LABARDE** : Evelyne DUPUY, Gil PILONORD
- **LAMARQUE** : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- **LUDON-MEDOC** : Joseph FORTER, Roland HEBRARD, Guy GUINARD, Martine VALLIER
- **MACAU** : Pierre CABANY, Anne SAVIN de LARCLAUZE
- **MARGAUX** : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Claude BERNIARD
- **LE PIAN-MEDOC** : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Philippe SIMON, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Annick MORA, Philippe SIMON
- **SOUSSANS** : Pascal GALLEGO

Absents, excusés : Daniel PARABIS, Fabienne OUVARD, Philippe DUCAMP, Christine NADALIE, Corinne CAPITAINE, Ludovic LALANDE, Jean SORGE

Concerne : 09-44 DESIGNATION DES GROUPES DE TRAVAIL - MODIFICATION

Par délibération 08-40 du 3 juillet 2008, le Conseil Communautaire a désigné les membres des groupes de travail, selon la répartition reprise en annexe de ce rapport.

A la suite des élections sur la Commune de Cussac Fort Médoc et de nouvelles désignations faites par d'autres Conseils Municipaux, il vous est proposé les modifications suivantes, dans les Groupes de Travail. Elles sont portées en gras dans les tableaux annexés.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► approuve la désignation des membres des groupes de travail, selon la répartition annexée.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 29 juin 2009

Le Président,

Gérard DUBO

